

Circulation Inter Files

La FFMC manifeste pour sa légalisation le 20 février 2021

Pour Lyon rendez-vous est donné Place Bellecour à 13h00

La Circulation inter files (CIF) des motos profite à tous !

Par qui : tous les usagers de deux et trois roues motorisés sur voies rapides quand la circulation est congestionnée dans le respect de règles de prudence et de bon sens.

Pour qui : cette pratique bénéficie à tous car en permettant une meilleure fluidité du trafic pour tous, elle diminue mécaniquement les bouchons, et donc la pollution !

En Belgique où la circulation inter-files est légalisée depuis 2011, l'université de Louvain a déterminé que 10% de deux-roues en circulation en remplacement de voitures ferait diminuer les bouchons de 40% !

Une accidentalité faible

L'accidentalité est relevée comme faible par le CEREMA, qui conclut son étude par « une expérimentation qui n'apporte pas de résultats tranchés ». La raison en est simple : il y a trop peu de chiffres pour étayer l'étude. Pour la FFMC, ce « manque de chiffres » relève du bon sens : peu de chiffres signifient peu d'accidents ! Par exemple, en 2020, il y eu 23 accidents dans les Bouches-du-Rhône sur les zones de l'expérimentation, soit moins de 1% de l'accidentalité ! Le meilleur exemple d'un partage de la route bien compris par tous est sans doute le périphérique parisien : rocade la plus empruntée d'Europe avec 1.2 millions d'usagers par jour, le « périph » est pourtant une zone peu accidentogène selon les services même de la sécurité routière ! C'est bien la démonstration par l'exemple de la pertinence de la circulation interfiles : quand elle est pratiquée en bonne intelligence, cette pratique est intégrée par tous. Les véhicules carrossés laissent la place aux deux et trois-roues qui en respectant les règles de bon sens de la pratique de la CIF y circulent dans de très bonnes conditions de sécurité, dans l'intérêt de tous !

Légalisation : pourquoi attendre encore ?

Si la FFMC se félicite de constater que la direction de la sécurité routière souhaite entériner cette pratique par le biais d'une nouvelle expérimentation, elle déplore que la communication sur la fin de l'expérimentation laisse pour le moins planer un doute sur ce sujet. Surtout, la FFMC estime que l'expérience a concrètement porté ses fruits et l'a prouvé ! L'étude a démontré que le respect des règles était une condition fondamentale d'une CIF efficace et sûre, la FFMC souhaiterait une extension à l'ensemble du territoire français, ce qui permettrait des relais efficaces de la formation-information-communication sur le sujet, sans qu'il soit besoin de s'interroger sur le fait d'être ou non dans une zone concernée par l'expérimentation pour en acquérir les bonnes pratiques.

ANNEXES

À PROPOS DE LA FFMC :

La Fédération Française des Motards en Colère regroupe 86 antennes départementales et plusieurs milliers de bénévoles. Depuis 1980, elle agit pour défendre la pratique du deux-roues motorisé autour de propositions et d'un projet basé sur la liberté, l'éducation, le respect et le partage.

Le Mouvement des Motards en Colère regroupe l'ensemble des structures pensées et créées par les Motards en Colère : Assurance Mutuelle des Motards (AMDM), Association pour la Formation Des Motards (AFDM), FFMC Loisirs, Éditions de la FFMC, Stop Vol, Éducation Routière Jeunesse.

<http://ffmc.asso.fr/>

Rappel des conditions de bonne pratique de la CIF préconisées par la FFMC et le CNPA (Centre national des professions de l'automobile)

La FFMC, partie prenante de cette dernière expérimentation de la CIF, a participé à en définir les règles « pour une pratique sécurisée et responsable » :

Quel type de voie ? Les autoroutes et routes à caractéristiques autoroutières à chaussées séparées par un terre-plein central, comportant au minimum 2x2 voies et n'abritant aucun croisement (ni carrefour à feu, ni carrefour giratoire). Entre les deux-voies les plus à gauche.

Quelles conditions de circulation ? La circulation inter-files ne peut être pratiquée qu'en cas de trafic dense, c'est-à-dire lorsque la circulation se sera établie en files ininterrompues de véhicules.

Conseils et informations aux conducteurs de deux-trois-roues motorisés (2RM)

Des règles de sécurité à retenir : les maîtres mots

MODÉRATION

- Ne doublez pas les autres 2RM dans l'inter-files.
- Vitesse adaptée à la circulation / 50 km/h maximum.
- Réintégrez sans délais la file normale de circulation lorsque la circulation redevient fluide.

ADAPTATION

- Anticipez les réactions des autres usagers de la route en surveillant les rétroviseurs et la position de tête des conducteurs. Certaines attitudes, ou la présence d'un téléphone à l'oreille du conducteur, indiquent souvent une non prise en compte des 2RM circulant en inter-files.
- A l'approche d'un ralentissement, méfiez-vous des changements de files intempestifs des automobilistes.

CIVISME

- Lorsque vous entrez en inter-files Indiquez aux autres usagers votre intention de changer de voie à l'aide de votre clignotant.
- Laissez passer les véhicules qui indiquent leur intention de changer de voie : montrez que vous les avez vu et pris en compte.

Pour être respecté, respectez les autres !

- Gardez vos distances avec les 2RM qui circulent moins vite que vous.
- Limitez l'usage du klaxon aux situations réellement dangereuses et bannissez les coups de gaz.
- Circulez en feu de croisement pour ne pas éblouir les autres conducteurs et gêner leur perception des distances.
- Lorsque cela est possible, remerciez les usagers qui s'écartent pour vous laisser passer. Un signe amical est toujours apprécié !

Conseils et informations à destination des automobilistes

- Facilitez la circulation des 2RM en vous déportant légèrement sur votre file, un 2RM en inter-files c'est moins d'embouteillage et plus de sécurité !
- Conservez une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui vous précède.
- Utilisez toujours vos clignotants pour signaler un changement de files.
- Avant de changer de file, contrôlez vos rétroviseurs et l'angle mort.
- Evitez de jeter un mégot par la fenêtre (ou quoi que ce soit d'autre !), cela peut être dangereux pour les 2RM.
- Les motos sont des véhicules de petit gabarit qui se remarquent moins. Elles bénéficient également de capacité d'accélération supérieure aux voitures, qui peuvent surprendre les automobilistes. Tenez en compte !
- Lorsque vous circulez sur la file la plus à gauche et que vous apercevez un motard qui remonte les files, en mettant votre clignotant à gauche, vous signifiez au motard que vous l'avez vu et que vous le laissez passer. Il vous en saura gré, et s'il a lu ce qui précède, vous remerciera.
- Un motard qui tend le pied ou vous fait un signe « V » de la main vous adresse un remerciement !

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

